

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'IMMATRICULATION  
DES VÉHICULES EN PROVENANCE DE LA ZONE HOLLANDAISE**

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule à remplir et à signer,
- Motor vehicle inspection card, receipt, **(original et copie)**
- Original du Bill of Sale **timbré** établi par l'ancien propriétaire **(sans rature, ni surcharge), (original et copie)**
- Lettre de Transfert **timbré (sans rature, ni surcharge tamponnée par la Police Hollandaise), (original et copie)**
- Identification du véhicule, **(original et copie)**
- Preuve du contrôle technique de moins de 6 mois (ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite) pour les véhicules de moins de 3,5T dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation, **(original et copie)**
- KBIS de moins de trois mois **(original et copie),**
- Original et **photocopie en couleur**, de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans,**
- Titre de séjour en cours de validité + **photocopie en couleur au format agrandi,**
- L'original et **copie** d'un justificatif de domicile (**Facture eau, électricité, téléphone ou Internet), moins de trois mois, avis d'imposition ou non-imposition, attestation d'assurance logement, titre de propriété, attestation d'hébergement (signer par l'hébergeant et l'hébergé + justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant). Pas de bail (contrat) de location.**
- Attestation d'assurance véhicule, **(original et copie),**
- Permis de conduire du propriétaire correspondant à la catégorie du véhicule considéré, **(original et copie couleur recto-verso),**
- 36,00€/cheval vapeur, **(chèque, espèces ou carte bleue),**
- 18,00€/cheval vapeur, pour les + de 10 ans et pour les moins de 125 m<sup>2</sup>, **(Chèque, espèces ou carte bleue),**

**POUR LES PERSONNES HABITANTS SUR UN BATEAU DE PLAISANCE :**

- Attestation établie par la capitainerie du port,
- Attestation d'assurance pour le bateau en cours de validité,
- Titre de propriété du bateau.